



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Paris, le **29 JUIL. 2014**

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
Secrétariat général
Division des Droits des usagers
et des affaires juridiques et éthiques

Frédéric Séval
Chef de la division
☎ : 01.40.56. 49. 36
frederic.seval@sante.gouv.fr

La Ministre des affaires sociales et de la santé

à

**Madame la Présidente de la Conférence
nationale de santé**

14 avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP

OBJET : Projet de loi relatif à la santé

Pièces jointes :

- Projet de loi
- Exposé des motifs

Conformément à l'article L. 1411-3 du code de la santé publique, j'ai l'honneur de soumettre à l'avis de la Conférence nationale de santé, le projet de loi relatif à la santé qui vient d'être déposé devant le Conseil d'Etat, et plus particulièrement son article 1^{er} et ses titres Ier, II et IV.

Je vous prie de bien vouloir de me faire connaître votre avis avant le 17 septembre 2014 de manière à permettre son examen par la section sociale et l'Assemblée Générale du Conseil d'Etat.

**La Directrice générale adjointe
de la santé,**


Françoise WEBER